

Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE GUERET

23 PLACE BONNYAUD-BP40104
23000 GUERET
TEL 05.55.41.10.11

3si

2 rue de Rochefort
23000 Guéret

V/REF :

N/REF : 83 B 60 / 2009-A-863

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE GUERET certifie qu'il a reçu le 10/11/2009,

Ordonnance REQUETE DESIGNATION D UN COMMISSAIRE AUX APPORTS en date du 10/11/2009
- Désignation d'un commissaire aux apports

Concernant la société

3si

Société par actions simplifiée

2 rue de Rochefort

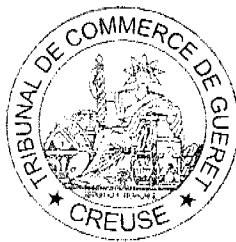
23000 Guéret

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2009-A-863 le 10/11/2009

R.C.S. GUERET 328 539 358 (83 B 60)

Fait à GUERET le 10/11/2009,

Le Greffier



Dépot n° 863 Ge 10/11/2009

COURRIER ARRIVE
09 NOV. 2009
GREFFE COMMERCE

**REQUETE AUX FINS DE DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE AUX APPORTS
A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE GUERET**

Le soussigné

Monsieur Thomas LE CHARTIER DE SEDOUY, demeurant 12 Bis Le Mont 23320
BUSSIÈRE DUNOISE,

Agissant en qualité de fondateur de la Société 3SI EXPANSION, société par actions
simplifiée en formation dont le siège social sera fixé 2 bis rue de Rochefort, 23000 GUERET,

A l'honneur de vous exposer que :

- Monsieur Jean-Pierre DECHOZ, demeurant 36 Route des Lavois, 23000 ST FEYRE et
Mme Sylvie YOTH, demeurant « Gouzougnat », 23230 GOUZON envisagent de procéder à
l'apport, à la Société 3SI EXPANSION en formation, de titres de la société 3SI, société par
actions simplifiée, au capital de 63.000 € dont le siège est à GUERET (Creuse), 2Bis Rue de
Rochefort, inscrite au registre du commerce et des sociétés de GUERET sous le numéro
328 539 358.

La société 3SI EXPANSION aurait notamment pour objet principal :

- le conseil et l'assistance dans le domaine de la gestion, l'organisation, la communication, le marketing, les finances, les relations humaines, l'informatique, le développement commercial
- l'achat, la vente ainsi que tous services afférents à ces prestations ;
- l'acquisition, la gestion en commun de valeurs mobilières, parts d'intérêts, droits mobiliers ;
- la prise de participation par achat, souscription, apport, fusion, de tous biens mobiliers et valeurs mobilières dans toutes entités juridiques, avec ou sans personnalité morale ;
- la participation à l'administration et l'animation des sociétés contrôlées, directement ou indirectement, dans le cadre de ces prises de participation ;
- toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes ;

Les Commissaires aux Comptes de la Société seraient :

. M Gilles VALVO, domicilié 11 Rue de la Fontaine Bleue 19100 Brive la Gaillarde, titulaire
. Mme Brigitte VALVO, domiciliée 11 Rue de la Fontaine Bleue 19100 Brive la Gaillarde,
suppléante.

En conséquence, le soussigné a l'honneur de vous demander de bien vouloir, conformément
aux dispositions des articles L. 227-1, L. 225-8 et R. 225-7 du Code de commerce, désigner
comme Commissaire aux apports, **Marcel BEAUDRY**, Commissaire aux comptes, membre
de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes domicilié dans le ressort de la

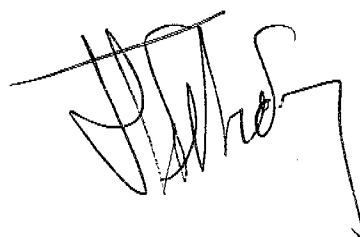
TLCDS

Cour d'Appel de LIMOGES, demeurant à BRIVE LA GAILLARDE (Corrèze), 7, Rue Clément ADER, ayant pour mission :

- d'apprécier et d'évaluer les apports consentis par Monsieur Jean-Pierre DECHOZ et Mme Sylvie YOTH,
- d'apprécier la valeur des avantages particuliers pouvant éventuellement exister,
- d'établir un rapport qui sera mis à la disposition des associés dans les conditions légales.

Présentée à GUERET

Le 02 novembre 2009

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. P. Dechoz', written in a cursive style.

ORDONNANCE

NOUS, *Sylvie TRONCHÉ*

PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE GUERET

Vu la requête de **Monsieur Thomas LE CHARTIER DE SEDOUY**, demeurant 12 Bis Le Mont 23320 BUSSIERE DUNOISE, agissant en qualité de fondateur de la Société 3SI EXPANSION, société par actions simplifiée en formation dont le siège social sera fixé 2 bis rue de Rochefort, 23000 GUERET,

Vu les articles L. 227-1, L. 225-8 et R. 225-7 du Code de commerce ;

DESIGNONS **Marcel BEAUDRY**, Commissaire aux comptes, demeurant à BRIVE (Corrèze), 7 Rue Clément Ader en qualité de Commissaire aux apports ayant pour mission :

- d'apprécier et d'évaluer les apports consentis par Monsieur Jean-Pierre DECHOZ et Mme Sylvie YOTH,
- d'apprécier la valeur des avantages particuliers pouvant éventuellement exister,
- d'établir un rapport qui sera mis à la disposition des associés dans les conditions légales.

A GUERET (Creuse)

LE 10 NOVEMBRE 2009

